

École Publique René-Guy CADOU

Tarifs des services périscolaires communaux Pour l'année scolaire 2025-2026

Pause Méridienne :

(le prix du « service pause méridienne » comprend le prix du repas ainsi que le prix du service « temps récréatif surveillé » sur la tranche horaire 11 h 40 -13 h 20)

⇒ Tarifs pleins :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.35 €.
- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.45 €.
- adulte..... 5.45 €.

⇒ Tarifs réduits :

1° - pour les familles inscrivant leur(s) enfant(s) **3 jours par semaine** pour une même période :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.15 €.
- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.25 €.

2° - pour les familles inscrivant leur(s) enfant(s) **4 jours par semaine** (*semaine scolaire complète*) pour une même période :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.05 €.
- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.15 €.

Le nombre de prestations facturées correspondra aux journées scolaires de la période considérée.

Garderie scolaire

La comptabilisation du temps de présence s'effectue par tranche de **15 minutes**.

⇒ Horaires de service :

- Matin : 7 h 15 – 8 h 20
- Midi : 11 h 40 – 13 h 20 (uniquement pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine).
- Soir : 16 h 45 – 18 h 30.

⇒ Horaires de facturation :

- Matin : 7 h 20 – 8 h 20
- Midi : 11 h 50 – 13 h 20.
- Soir : 16 h 45 – 18 h 30.

⇒ Tarifs :

- 0.45 € les 15 minutes
- 7.80 € en dehors des horaires normaux.



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

PAUSE MÉRIDIDIENNE

Inscription forfait « 4 ou 3 jours » à tarif réduit pour

L'ENSEMBLE de l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

Vous disposez de 3 types de tarifs pour la pause méridienne :

☐ **Tarifs pleins pour la fréquentation ponctuelle.**

☐ **Tarifs pleins** (*fréquentation ponctuelle*) :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.35 €.

- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.45 €.

☐ **Tarifs préférentiels pour l'inscription à l'année (semaine scolaire complète), forfait 4 jours,**

1°) Inscription à la semaine scolaire complète (4 repas/semaine en règle générale) :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.05 €.

- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.15 €.

☐ **Tarifs préférentiels pour l'inscription à l'année (semaine scolaire complète), forfait 3 jours**

2°) Inscription pour 3 repas par semaine :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune..... 4.15 €.

- enfant de maternelle extérieur et de classe élémentaire..... 5.25 €.

La municipalité se réserve la possibilité de faire évoluer les tarifs de restauration en cours d'année 2025-2026 en fonction de l'augmentation des coûts, entre autres, de l'énergie et des denrées alimentaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION PAUSE MÉRIDIDIENNE :

NOM de l'enfant.....

Prénom de l'enfant :Date de naissance :

Classe fréquentée à la rentrée 2025/2026 :

TPS ☐ PS ☐

MS ☐

GS ☐ CP ☐

CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

FORFAIT 3 jours

FORFAIT 4 jours

Nous souscrivons à un
forfait 3 jours pour
l'année scolaire 2025-
2026

SIGNATURE

OU

Nous souscrivons à un
forfait 4 jours pour
l'année scolaire 2025-
2026

SIGNATURE

Si vous décidez de souscrire à l'une de ces formules

«abonnement 3 ou 4 jours» pour l'année scolaire (Soit du 1^{er} Septembre 2025 au 03 Juillet 2026), nous vous demandons de déposer le bulletin d'inscription ci-joint complété et signé, **impérativement** pour le **vendredi 08 Septembre 2025 dernier délai**, soit à l'école soit au secrétariat de la Mairie.

ATTENTION : Toute absence justifiée de votre enfant (déclaration sur l'honneur) devra être signalée au secrétariat de la Mairie dans un délai de 48h.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Commission scolaire municipale